



Cours interentreprises

Travail préparatoire pour le travail pratique

Situation initiale

Tu vas bientôt passer ton examen final partie entreprise (domaine de qualification « Travail pratique ») et réaliser une étude de cas dirigée. Pour t'y préparer, tu créeras une œuvre qui donnera aux expert·e·s aux examens (EE) un aperçu de ton entreprise et de l'environnement dans lequel elle évolue.

L'œuvre sera présentée sous la direction de ton formateur ou de ta formatrice CI lors du cours interentreprises (CI) 10 en tant que prestation fournie lors de l'examen, mais ne sera pas prise en compte dans l'évaluation. Elle servira uniquement à la préparation des EE en vue de ton travail pratique.

Tu as déjà réalisé une œuvre d'entraînement intitulée « Mon entreprise ». Tu peux réutiliser des parties de cette œuvre dans le cadre de l'exercice de préparation en les révisant et en les adaptant.

Important : cette œuvre sera la première impression que les EE auront de toi, ta carte de visite – apporte le plus grand soin à sa conception.

Définition de la tâche

Étape 1 : Crée une œuvre dans Konvink intitulée « TP Travail pratique ». Documentes-y au fur et à mesure la réalisation de chacune des tâches partielles.

Étape 2 : Décris ton entreprise de manière complète et compréhensible, en détaillant les aspects suivants :

- Vision / mission / valeurs
- Organisation (avec organigramme)
- Produits et/ou services
- Clients internes et externes
- Concurrence

Étape 3 : Présente les différents départements dans lesquels tu as travaillé pendant ta formation, en détaillant tes tâches et responsabilités. Mentionne les personnes ou départements avec lesquels tu as collaboré ainsi que les missions que tu as réalisées. Rédige tes descriptions de manière à ce qu'une personne extérieure puisse facilement comprendre ton rôle et ton quotidien.

Ajoute ton plan de formation en annexe (format Excel ou PDF).

Étape 4 : Dans la partie « Réflexion », réponds aux questions suivantes :

- Lors de ta formation, quelles sont les qualités personnelles qui t'ont aidé·e à mener à bien tes tâches ?
- Dans quelles situations as-tu pu exploiter et développer ces forces ?
- Quelles faiblesses t'ont posé le plus de difficultés pendant ta formation ?



-
- Comment as-tu géré ces faiblesses et quelles stratégies as-tu mises en place pour progresser ?

Étape 5 : Dans cette partie, tu vas tirer des enseignements concrets de la réflexion menée dans le cadre de la tâche partielle 4 et les documenter dans la partie « Learnings ». Structure ta pensée en répondant aux questions suivantes :

- Comment peux-tu exploiter encore mieux tes forces à l’avenir ?
- Quelles actions concrètes peux-tu entreprendre pour développer tes forces et les utiliser dans ta carrière professionnelle ?
- Qu’est-ce qui peut t’aider à travailler sur tes faiblesses de manière ciblée ?

Étape 6 : **Avant le CI 10**, montre ton œuvre à ton formateur ou ta formatrice. Demande-lui de vérifier que ton œuvre est complète et qu’elle respecte les règles de protection des données. Intègre ses éventuels retours.

Étape 7 : Soumets ton œuvre **lors du CI 10**, accompagnée de toutes les auto-évaluations et évaluations externes disponibles, ainsi que du travail relatif au contrôle des compétences CI 2 (« Mon projet »), dans la box « Mes prestations fournies lors des examens ». Respecte les délais fixés par ta commission des cours.

Consignes pour la réalisation de l’œuvre

- Fais preuve de créativité, utilise différents médias et supports visuels (par exemple des images, des graphiques, des documents de l’entreprise) pour rendre ton œuvre plus vivante et faciliter la compréhension.
- Respecte les règles de protection des données n’utilise pas de données personnelles ou d’informations confidentielles de l’entreprise sans autorisation explicite. Si tu fais usage de documents internes, anonymise les noms, les données client ou toute information sensible, ou assure-toi qu’ils sont explicitement autorisés à être partagés.
- Mentionne les sources de tous les médias et supports visuels utilisés – même si tu les as toi-même créés.

Organisation

Assure-toi de soumettre ton œuvre dans les délais fixés. Les responsables des CI communiquent les dates à respecter.